

2023

# Les priorités de la législature

Département  
des finances,  
des ressources  
humaines  
et des affaires  
extérieures



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

# Préface



La législature 2023-2028 est porteuse de nombreux projets et de défis passionnants pour le département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Le DF occupe une position centrale dans la gestion équilibrée et efficiente des finances publiques. Ces dernières années, les revenus fiscaux du canton ont affiché une forte croissance. Il est temps de redonner du pouvoir d'achat à la population, à travers une baisse d'impôt. Parallèlement, afin d'encourager l'entrepreneuriat et la création d'emplois, il s'agit de mettre en œuvre le projet de réduction de la fiscalité de l'outil de travail.

Les ressources humaines, pilier essentiel de toute administration performante, sont également au cœur des préoccupations de cette législature. La valorisation des

compétences, le bien-être des collaboratrices et des collaborateurs, la réduction des absences ainsi que la réforme du système d'évaluation des fonctions sont autant d'axes stratégiques qui guideront nos actions.

Cette modernisation implique également de s'adapter aux attentes des usagères et des usagers. Ainsi, la nécessité de faciliter les démarches administratives, à travers le principe du once only, s'impose.

Le Conseil d'État a également fait de la lutte contre les violences domestiques une priorité. Ainsi, nous nous appliquerons à renforcer la sensibilisation, la prévention et la détection afin d'éviter la reproduction de schémas et l'escalade des violences.

Enfin, nous souhaitons renforcer l'universalité de la Genève

internationale en favorisant la présence d'une plus grande diversité d'acteurs.

Ces projets sont le fruit d'une collaboration fructueuse et d'une volonté partagée de bâtir un avenir prospère pour notre canton. C'est dans cet esprit que nous lançons cette nouvelle législature et nous engageons à œuvrer pour un département qui soit à la hauteur des attentes et des aspirations de la population.

Bonne lecture !

Nathalie Fontanet,  
Conseillère d'État

# Une fiscalité plus équitable

Diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques



Allègement de la fiscalité sur l'outil de travail



BEPS

Mise en œuvre cohérente du projet BEPS



Développement d'incitations fiscales en vue de favoriser la transition énergétique



**Diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.** Des résultats positifs aux comptes 2023 permettront de proposer une baisse d'impôt afin de redonner du pouvoir d'achat aux citoyennes et citoyens, notamment de la classe moyenne.

**Allègement de la fiscalité sur l'outil de travail.** Conformément au projet de loi récemment déposé, l'impôt sur la fortune relatif à l'outil de travail sera réduit moyennant certaines conditions.

**Mise en œuvre cohérente du projet BEPS.** Le projet BEPS de l'OCDE sera mis en œuvre afin de permettre au canton de Genève de conserver les entreprises ainsi que les groupes concernés, et de rester attractif.

**Développement d'incitations fiscales en vue de favoriser la transition énergétique.** Une baisse de l'impôt immobilier complémentaire sera proposée aux contribuables ayant effectué des travaux ou pris des mesures d'optimisation énergétique sur leur immeuble. La réalisation ou l'ampleur de cet allègement dépendra toutefois de la mise en œuvre de la loi sur les estimations fiscales des immeubles (LEFI), qui prévoit déjà une réduction de l'impôt immobilier complémentaire pour les résidences principales.

# Des finances publiques saines et durables



Maîtrise de l'endettement



Maîtrise budgétaire



Investissements ambitieux

## Maîtrise budgétaire.

Le Conseil d'État agit sur les charges et maîtrise celles sur lesquelles il dispose d'une marge de manœuvre.

## Maîtrise de l'endettement.

Conformément à l'objectif fixé dans la loi, la dette financière de l'État est maintenue à un niveau proche de celui du total des revenus de l'État. Le Conseil d'État souhaite au minimum maintenir la notation «AA avec perspective positive» délivrée par l'agence Standard & Poors en juin 2023, et permettre ainsi de maintenir des coûts d'emprunts bas dans un contexte d'augmentation des taux d'intérêts.

## Investissements ambitieux.

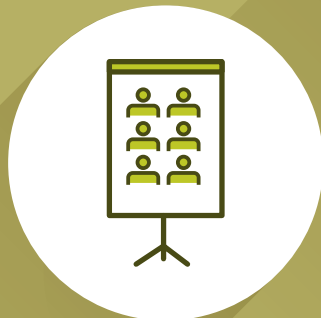
Le Conseil d'État présente un programme d'investissements à la hauteur des besoins de la population et des grandes transitions énergétique, climatique et numérique. Il se donne les moyens de réaliser un ambitieux plan décennal d'investissements (PDI).

# Un État performant, au bénéfice de la population

Consolidation de la politique des ressources humaines



Réforme du système d'évaluation des fonctions G'Evolve



Réduction de l'absence



Modernisation de la loi générale relative au personnel de l'État



Déploiement d'une nouvelle stratégie globale de formation



**Consolidation de la politique des ressources humaines.** L'ensemble des directions et services sont incités à mettre en œuvre les cinq principes de la stratégie «Travailler autrement». Ce changement culturel est défendu et soutenu pour adapter l'État aux évolutions de la société et renforcer la performance du service public.

**Réforme du système d'évaluation des fonctions G'Evolve.** Les travaux avec les associations représentatives du personnel sont poursuivis en faveur d'une évaluation des métiers orientée vers plus de modernité, de transparence et d'équité. La réforme G'Evolve est essentielle pour que l'État employeur soit plus attractif, notamment pour les jeunes générations.

**Réduction de l'absence.** 27 mesures sont progressivement déployées pour prévenir les absences, promouvoir la santé, améliorer le suivi de l'absence et s'occuper des personnes présentes. Un dispositif de lutte contre les absences perçues comme injustifiées est en place.

**Déploiement d'une nouvelle stratégie globale de formation intégrant la dimension numérique et les parcours individuels.** Développer et valoriser les compétences, favoriser la mobilité et la progression de carrière, bâtir une culture d'entreprise qui offre des opportunités d'apprendre en permanence : tels sont les trois axes de la stratégie de formation de l'État. En outre, des bilans de compétences sont proposés, les jeunes bénéficient d'un plan «premier emploi» et les personnes plus âgées font l'objet d'un soutien particulier afin de préserver leur employabilité.

**Modernisation de la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux.** En cohérence avec sa stratégie «Travailler autrement», la loi relative aux membres du personnel de l'administration est simplifiée et modernisée.

# Mieux servir la population et les entreprises grâce au numérique

Développement du principe once-only



Développement d'une offre de démarches en ligne toujours plus simples et accessibles

**Développement du principe once-only.** Le principe de ne demander qu'une seule fois l'information aux personnes usagères et aux entreprises permet d'éviter des sollicitations inutiles. Dans le cadre de la constitution d'un dossier, la personne pourra ainsi autoriser l'administration à utiliser une information dont elle dispose déjà par ailleurs et lui donner mandat de collecter les informations utiles auprès d'autres services de l'État. Une attention particulière sera portée au respect strict de l'intégrité numérique.

**Développement d'une offre de démarches en ligne toujours plus simples et accessibles.** Un portail simple et unique est mis à disposition des personnes usagères. Elles y trouveront un accès à leurs démarches administratives cantonales, les documents ainsi que les échéances et notifications. Les prestations accessibles via ce portail sont étendues.

# Priorité à l'égalité et à la lutte contre les violences domestiques

Mise en œuvre de la loi sur l'égalité et les discriminations



Promotion de l'égalité



Lutte contre les violences domestiques

**Promotion de l'égalité et lutte contre les violences domestiques.** L'égalité est promue dans tous les domaines de la société, lieux de formation, monde du travail, espace public, sphères politiques et décisionnelles. La lutte contre les violences domestiques est intensifiée et le soutien aux foyers d'hébergement des victimes augmenté. Des campagnes de prévention et de sensibilisation sont menées à l'attention du grand public, afin d'atteindre les victimes, les auteurs ainsi que les témoins. La prise en charge des auteurs est renforcée.

**Mise en œuvre de la loi sur l'égalité et les discriminations.** Les discriminations relatives au genre, à l'orientation sexuelle et affective et à l'identité de genre sont combattues.

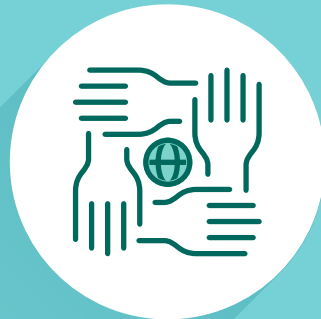


# Un canton de Genève ouvert et rassembleur

L'attractivité de la Genève internationale renforcée



Une solidarité internationale consolidée



Des liens fédéraux resserrés



## L'attractivité de la Genève internationale renforcée.

L'universalité de la Genève internationale est renforcée par la présence d'une plus grande diversité d'acteurs et le parc immobilier est adapté à l'évolution des besoins. Un centre de cybersécurité est en outre créé en collaboration avec la Confédération et l'État de Genève.

## Une solidarité internationale consolidée.

Des projets visant à soutenir les victimes de conflits et de changements climatiques, mais aussi à faire respecter les droits humains, sont financés. Une attention particulière est portée aux droits et au rôle des femmes et des enfants. Les efforts sont effectués avec l'objectif d'atteindre le taux de 0.7% du budget, tel que prévu par la loi.

**Des liens fédéraux resserrés.** Le Conseil d'État soutient la Confédération en vue de consolider la voie bilatérale. Les relations intercantionales sont renforcées, tout comme la collaboration avec les députés aux Chambres fédérales, le Conseil fédéral et son administration.